

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **DU 2 DECEMBRE 2017**

L'Assemblée Générale du Comité de l'Ain de Tennis s'est tenue le samedi 2 Décembre 2017 au complexe « La Rotonde » à Péronnas.

Clubs présents

Les 3 raquettes de Leyment ; TC Ambarrois ; TC Arbent Marchon ; TC Attignat ; TC Balan ; TC Bellegarde ; TC Belley ; TC La Boisse ; TC Bords de l'Ain ; TC Bourg-en-Bresse ; TC Bourg St Christophe ; TC Bourg Tennis Pays de l'Ain ; TC Buellas St Denis ; TC Bugey Rhône Tennis ; Chalamontennis ; TC Châtillon La Palud ; TC Chatillonnais ; TC Civrieux ; TC Culoz ; TC Fareins ; TC Feillens ; TC Ferney Voltaire ; TC haute Bresse ; TC Hauteville Lompnes ; TC Izernore ; TC Jassans ; TC Lagnieu ; TC Lent Servas ; TC Manziat ; TC Marboz ; TC Marlieux ; TC Massieux ; TC Mézériat ; TC Mionnay ; TC Misérieux ; Racing Club Montluel ; TC Montmerle Sur Saône ; TC Montréal-La-Cluse ; TC Nantua ; TC Neuville ; TC Neyron ; TC Nord Revermont ; TC Oyonnax ; AS Péronnas ; TC Plaine de l'Ain ; Planète Tennis ; TC Pondinois ; TC Prévessin-Moens ; TC Reyrieux ; TC St Didier de Formans ; TC St Genis Pouilly ; TC St Maurice ; TC St Maurice de Gourdans ; TC St Rambert en Bugey ; TC Sergy ; Tie Break Beynolan ; TC Trévoux ; TC Utingeois ; TC La Vallière ; TC Veyle Saône ; TC Viriat ; TC Vonnas

Clubs représentés

TC Bellignat ; TC Bourg La Chagne ; TC Sud Revermont ; TC Château St Denis ; TC Divonne les Bains ; TC Haut Formans ; TC Messimy ; TC Meximieux ; TC Miribel ; TC Polliat

Clubs absents

Entente Ambronay/Juju/St Jean / ASPTT Bourg St Rémy / TC Bage Domartin / TC Beauregard / CPA de l'Ain / TC Chaleins / TC Coligny / TC Cruzilles les Mepillat / TC Dortan Lavancia / TC Fleyriat / TC Foissiat / TC Gex / Loyettes Section Tennis / TC Martignat / TC Pont de Vaux / TC St André de Corcy / TC St Jean de Niost / TC Sauvigny / TC Seyssel Corbonod / TC Tramoyes / TC Val de Saône / TC Villard les Dombes / TC Villebois / TC Villeneuve / TC Bregnier Cordon

Cette Assemblée Générale étant électorale, à la demande de la Ligue Auvergne Rhône Alpes, la commission Régionale des litiges composée de Jean-Claude Tavernier (Président) et Jacky Gayon (Vice-Président) est chargée de superviser les Elections du nouveau Comité de Direction du Comité de l'Ain de Tennis ainsi que l'élection des membres de la Délégation à l'Assemblée Générale de la FFT. François Bardin, Directeur de Ligue, est également chargé de veiller à l'émargement des différents représentants de clubs, la justification de l'identité, des mandats pour les clubs représentés, et de la licence 2018.

Deux listes ont été déposées et enregistrées au nom du Comité de l'Ain et validées par la commission des litiges le 22 novembre 2017 :

La liste « Agir et gagner dans l'Ain » représentée par Madame Sylvie Delay et la liste « Avantages Clubs » représentée par Madame Florence Pocheron-Luyat.

La Présidente accueille les délégués, les nouveaux présidents et remercie de leur présence l'ensemble des dirigeants. Elle souhaite la bienvenue aux représentants de nos partenaires institutionnels :

- Madame Hélène Cédileau, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Ain,
- Monsieur Franck Rigon, Président du CDOS,
- Monsieur Jean-Jacques Bertrand, commissaire aux comptes du cabinet FECRA.

Représentant la Ligue :

- Monsieur Jean Wallach, Président de la Gouvernance Provisoire de la Ligue Auvergne Rhône Alpes

Elle remercie de leur présence les membres de la Commission Régionale des litiges qui ont officié pour la campagne de l'élection du Comité de Direction :

- Monsieur Jean-Claude Tavernier, Président,
- Monsieur Jacky Gayon, Vice-Président,
- Madame Simone Suinet,
- Monsieur Armand Segaud.

Sont présents ce jour :

- Monsieur Michel Bernard,
- Monsieur Bernard Guy,
- Monsieur Roger Rebut.

Pour la presse :

- Monsieur Emmanuel Marquez, représentant le Journal le Progrès.
-

Elle cite ensuite les excusés :

- Monsieur Laurent Willeman, Directeur de la DDCS de l'Ain,
- Monsieur Jean-Marc Caire, Directeur de l'AFPMA – Partenaire représenté par Marc Aumont, Vice-Président de l'AFPMA,
- Les différents partenaires équipementiers.

Le nombre de voix présentes est de 375 soit 64% des clubs effectivement présents et 10% de clubs représentés. Le quorum de 20% est largement atteint et la Présidente déclare par conséquent l'Assemblée Générale ouverte.

Elle précise à l'Assemblée qu'elle a une pensée pour Joelle Beaulieu, Secrétaire Générale et Vice-Présidente qui vit des moments difficiles du fait de son état de santé, ainsi que Bruno Dubois, membre du Comité Directeur.

La Présidente, Florence Pocheron-Luyat donne alors la parole à Patrick Luquet, Secrétaire Général Adjoint du Comité qui soumet à l'approbation le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 décembre 2016 adressé aux clubs le 17 novembre 2017. Aucune objection ni observation n'étant faites, le **procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 10 décembre 2016 est adopté à l'unanimité.**

Reprenant la parole, Florence Pocheron-Luyat présente à l'Assemblée l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et annonce le **rapport moral du Secrétaire Général Adjoint, Patrick Luquet** (Cf. Annexe 1).

Patrick Luquet donne alors lecture de son rapport et commence par regretter l'absence de Joelle Beaulieu, Secrétaire Générale et Vice-Présidente, qui se bat contre la maladie et qui manque beaucoup au Comité.

Il rappelle que l'ensemble des rapports d'activité a été envoyé à tous des clubs et qu'ils ont dû être lu avec attention. Il poursuit en précisant d'abord la belle victoire de l'équipe de France en Coupe Davis, félicite la régionale Caroline Garcia devenue n°1 Française qui a réalisé une fin de saison extraordinaire et enfin, notre enfant du pays, Julien Benneteau qui a atteint la finale de Bercy. Tout cela est très positif pour notre tennis régional et départemental.

Il poursuit en parlant des effectifs joueurs, l'Ain est en effet le seul département en ARA à présenter une progression : + 0,2%, ce qui est une grande satisfaction pour notre département. Nous trouvons toujours le TC Divonne sur la première marche avec 802 licenciés, suivi par le TC Ferney avec 520 adhérents et le Racing club de Montluel avec 391 licenciés. A relever également les performances de plus petits clubs pour l'implication remarquable de leurs dirigeants et l'augmentation importante des effectifs joueurs. Bravo à eux.

Concernant la vie des clubs, 4 nouveaux ont vu le jour cette saison : le TC Villebois, le TC Nord Revermont, le TC Prevessins-Moens et le TC Bourg Tennis Pays de l'Ain. Le nombre de clubs est donc de 97 avec 477 terrains dont 77 courts couverts.

Au service des clubs, l'équipe de direction du Comité de l'Ain a poursuivi son cycle de réunions d'informations tout au long de la saison tennistique : la réunion de rentrée, la réunion des nouveaux présidents, la réunion de secteur.

Patrick Luquet évoque les différentes commissions : en commençant par la commission des jeunes et en soulignant l'énorme travail de Michel Cedia (rapport de 13 pages extrêmement complet et bien mené). Lourde charge de travail réalisée par cette commission en organisant « les premiers pas en match », les défis, le circuit ARA dans le cadre de la Galaxie et les championnats par équipes et individuels...).

Les seniors, commissions présidées par Loic Durand (Individuels) et par Alain Klumpp (Equipes) ont nécessité aussi beaucoup de temps.

Il termine en faisant un point rapide sur les différentes actions des commissions : L'arbitrage, le Tennis Adapté, Féminin, le Tennis Entreprise...Il remercie tous les membres des différentes commissions pour le travail réalisé.

Il demande s'il y a des questions sur les différents rapports des différentes commissions (aucune demande n'est alors exprimée), et finit par remercier l'excellent travail des salariés, Yannick Bichet, Conseiller en Développement, Patrick Beau, Conseiller Sportif Territorial, et de Charlotte Trouiller, nouvelle Responsable administrative du Comité de l'Ain.

A l'issue de cette présentation, la Présidente félicite chaleureusement Patrick Luquet pour cet exercice difficile qu'il a parfaitement mené.

Parole est alors donnée à la **Trésorière, Marie-Christine Fischer**, pour la présentation du rapport financier.

Les comptes et le bilan 2017, ayant été approuvés par le Comité de Direction 13 novembre 2017 et validés par le Commissaire aux Comptes Jean-Jacques Bertrand, assisté de Cyril Domaison, sont alors présentés à l'assemblée.

Le taux d'exécution du budget 2017 s'affiche en augmentation par rapport à 2016, et se trouve supérieur aux prévisions. En effet, les charges et les produits se situent respectivement à 104% des prévisions.

Le résultat de l'exercice s'élève à 1 281,82 €. Il convient de souligner que ce résultat est d'autant plus favorable que la dernière demande d'allocation générale de la Ligue d'un montant de 11 250€ n'a pas été utilisée, mais reportée sur l'exercice suivant. Avec un compte global de charges de 218 444€ et un compte produits de 219 725€.

Le Commissaire aux comptes, Jean-Jacques Bertrand donne alors lecture de son rapport qui précise que « les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé reflétant une situation financière saine du Comité de l'Ain de Tennis. »

Les comptes financiers sont alors soumis à l'approbation de l'assemblée et aucune voix contre ou abstention n'étant prononcée, ceux-ci sont donc approuvés à l'unanimité, de même que quitus est donné à la trésorière pour la gestion de l'exercice 2017.

Patrick Luquet demande à Marie-Christine Fischer de faire la présentation du budget prévisionnel 2018 dont la présentation d'ensemble est estimée à 209 800 euros. Au bilan, le montant des réserves pour projet associatif est maintenu à hauteur de 13 737,17€.

Enfin, le résultat excédentaire de l'exercice 2017 soit 1281,82€ est affecté au compte « Report à nouveau ».

A la demande du Secrétaire Général Adjoint, **ce budget 2018 est validé par les délégués.**

Pour le point suivant de l'ordre du jour, la parole est donnée à **Florence Pocheron-Luyat**, sur les actions menées lors de son mandat entre 2012 et 2017 :

La Présidente sortante rappelle que la feuille de route du mandat 2012-2017 était très compacte et fait part de sa fierté devant le bilan réalisé et la totalité des actions du programme remplies.

En terme d'effectifs tout d'abord, le comité de l'Ain est le **seul de la Ligue du Lyonnais** ancienne configuration, à terminer avec des effectifs en progression, **+ 0.20 %**, répartis en 3 unités chez les jeunes et 21 licences supplémentaires chez les adultes. Ceci est d'autant plus important à mettre en exergue dans le contexte régional et national en diminution constante depuis 3 exercices. Le Pays de Gex tire son épingle du jeu avec une avancée significative sur le mandat avec **+ 31.79 %** et **+ 2.42 %** pour la Plaine de l'Ain. Suivant la politique fédérale, pour 2017, c'est également **617 licences Découverte** (Rhône Métropole de Lyon en totalise 326 seulement et la Loire 217) et 233 licences « Scolaire-périscolaire », soit + 206.

Fait significatif en 2015, le TC Divonne comptait 895 licenciés en fin de saison, soit **la plus importante école de tennis de toute la Ligue du Lyonnais avec 606 jeunes**. Il en découle pour le Comité de l'Ain un taux de pénétration (nombre de licenciés/nombre d'habitants) remarquable, nous classant entre la 2^{nde} et la 6^{ème} place sur tout le mandat, 19,2 contre 15,4 pour la FFT en 2017.

Au titre des réussites, le Comité de l'Ain a été aussi le 1^{er} de la ligue à compter 100 % des clubs utilisant le logiciel fédéral ADOC.

Dans ce mandat, des formations décentralisées ont été instaurées qui ont été couronnées de succès avec 94 A1, 2 A2, 211 JAE1, 7 JAE2, un JAE3, 42 JAT1 et 21 nouveaux JAT2.

Concernant l'Équipement, Florence Pocheron-Luyat rappelle que son mandat a permis de mieux mailler notre territoire avec 20 nouveaux courts couverts répartis sur tout le département. Il reste cependant une zone encore très désertique, celle de Bourg en Bresse Agglomération.

Deux inaugurations ont été honorées de la visite du Président de la Fédération Française de Tennis : Jean Gachassin s'est rendu en septembre 2013 à Oyonnax pour le 1^{er} sol sportif de l'hexagone et Bernard Giudicelli en juillet 2017 pour les 2 couverts du TC Bourg.

Pour ce qui concerne deux autres vecteurs de développement, le Sport Adapté et le Tennis à l'école, deux actions majeures ont été accomplies respectivement :

- Pour le Sport Adapté, les journées annuelles organisées par Florence SEVE sur les courts d'Ambérieu pour les jeunes, et d'Oyonnax pour les Adultes ont permis d'aboutir à une Convention de collaboration départementale avec le Comité de Sport Adapté signée le 22 septembre 2016 à Ambérieu en présence de nombreux élus du Conseil Départemental et de la DDCS.

- Quant au Tennis à l'école, ce sont plus de 5000 enfants scolarisés qui ont pu découvrir notre discipline avec des initiatives soutenues par nos partenaires institutionnels, le Conseil Départemental, la DDCS et le CDOS. Grâce à tous les acteurs concernés, le Comité de Tennis a été le premier comité sportif de tout le département à signer une convention tripartite le 20 janvier 2017 avec la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Ain, Mme Marilynne REMER et M. Gilles BAILLY, Président de l'USEP, scellant ainsi un partenariat solide pour nos actions futures.

Florence Pocheron-Luyat s'est ensuite adressée à « tous ses compagnons de route, tous les hommes et les femmes de mon équipe, qui ont permis avec vous, la réalisation de toutes ces actions » pour les remercier à la fois sincèrement et chaleureusement.

Elle s'est également tournée vers les dirigeants présents pour exprimer sa vive reconnaissance pour l'excellent accueil qui lui a toujours été réservé dans tous les clubs du département, participant aux événements qui jalonnent la vie d'une association. Elle précise que ses rencontres avec les dirigeants de l'Ain lui ont apporté d'énormes satisfactions et de magnifiques souvenirs, tout ce qui fait la richesse de notre sport favori.

Elle termine son allocution en rappelant que le contexte concurrentiel de ces 5 années, complexifié par la réforme territoriale qui s'est imposée à tous les bénévoles, amplifie la réussite totale de la feuille de route qui s'est érigée comme une réelle performance.

Après cette intervention, parole est alors donnée aux **membres de la Commission Régionale des Litiges** pour expliquer aux Présidents et représentants le processus de vote pour le Comité de Direction. Ils expliquent à quoi correspondent les différents bulletins (nombre de voix par club et couleur). Le nombre de voix total est de 375 (voix présentes 263, voix absentes 61 ; voix représentées 51) ; le nombre de clubs présents et représentés est de 72, et le nombre de clubs absents est de 25.

Selon le tirage au sort effectué en début d'Assemblée Générale c'est Florence Pocheron-Luyat qui doit débiter en premier sa prise de parole de 5 minutes pour présenter son projet « Avantages Clubs » ; Sylvie Delay enchaîne ensuite durant 5 minutes pour présenter le sien, « Agir et gagner dans l'Ain ».

François Bardin et Charlotte Trouiller procèdent alors à l'appel des clubs pour venir voter à l'élection des membres du Comité de Direction en les appelant deux par deux.

A l'issue du vote, François Bardin annonce la fin du scrutin et les urnes sont emmenées dans la salle de dépouillement.

Les membres de la Commission Régionale des Litiges sont présents pour observer le dépouillement, ainsi que quatre scrutateurs désignés (Joël Esmenjaud, Gilles Teillon, Virginie Aymé-Lecerf et Christian Gillet). Un membre de chaque liste est également appelé pour observer le dépouillement.

Pendant le dépouillement, les débats ont repris. Florence Pocheron-Luyat donne la parole à **Patrick Beau, Conseiller Sportif Territorial**, qui intervient sur les nouvelles évolutions de la Galaxie Tennis. Il aborde également le sujet des classements pour les enfants de moins de 11 ans, ainsi que la question du surclassement pour les 8, 9 et 10 ans. Il termine son intervention sur le projet des 11/19 ans ainsi que les différents responsables par catégorie d'âges (dans l'Ain, en Auvergne Rhône Alpes et à la FFT).

La Présidente, Florence Pocheron-Luyat remercie vivement Patrick Beau tout en soulignant l'excellent travail qu'il réalise au sein du Comité de l'Ain, et qui est apprécié.

Monsieur Bernard de la Commission Régionale des Litiges annonce à ce moment les résultats de l'élection du Comité de Direction du Comité de l'Ain de Tennis.

Sur un nombre de voix totales des clubs de 375, il y a 308 voix votantes et valablement exprimées ; la liste « Avantages Clubs » est élue avec 203 voix contre 105 voix pour la liste « Agir et gagner dans l'Ain ». Soit 66% des suffrages exprimés en faveur de la liste « Avantages Clubs » menée par Florence Pocheron-Luyat.

Les 23 premiers membres de la liste « Avantages Clubs » sont nommés, ainsi que les 5 premiers membres de la liste « Agir et gagner dans l'Ain » qui composeront le nouveau Comité de Direction.

Tous se retirent pour élire leur Président(e).

La nouvelle Présidente est alors connue : Madame Florence Pocheron-Luyat est élue à la Présidence du Comité de l'Ain de Tennis pour les 3 prochaines années.

La Présidente Florence Pocheron-Luyat se tourne vers **Madame Hélène Cédileau, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Ain** et l'invite à nous dire quelques mots.

Mme CEDILEAU remercie tout d'abord la Présidente, Florence POCHERON-LUYAT pour son invitation et indique qu'en qualité de 1^{ère} Adjointe à la Mairie de Péronnas, elle a beaucoup de plaisir à accueillir cette année l'Assemblée Générale du Comité de l'Ain de Tennis.

Elle indique que depuis juillet 2017, elle est en charge, au Conseil Départemental, des Sports en remplacement de Mme TERRIER qui a pris d'autres fonctions.

A ce titre, elle communique les différents soutiens accordés par le Conseil Départemental au mouvement sportif, énumérant les événements sportifs qui ont jalonné la vie du département en 2017, notamment concernant le Sport Handicap et le Tour de France.

Marc AUMONT, président du TC Nantua intervient à ce moment pour souligner tout l'impact d'un tel évènement qui a permis à son club, de délivrer 53 licences Découverte, soit plus 20 nouveaux jeunes dans l'effectif du club.

Mme CEDILEAU termine son propos en rappelant que les aides financières sont en baisse dans toutes les collectivités mais que le département étudie pleinement tous les dossiers, faisant montre de l'intérêt porté aux clubs et aux valeurs incarnées par le sport.

Ayant remercié chaleureusement Madame Cédileau pour son intervention et pour son soutien décisif au Comité, Florence Pocheron-Luyat invite alors **Jean-Wallach, Président de la Ligue ARA à s'exprimer.**

Le Président WALLACH débute son propos en soulignant l'assiduité des Présidents de clubs dans les Assemblées Générales dans l'Ain ainsi que dans les évènements organisés par le Comité : une forte présence qu'il constate chaque année, notamment lors de la réunion des Nouveaux Dirigeants à laquelle il a assisté. « Le département de l'Ain a la culture de la mobilisation et c'est important, car devenu rare. »

Il rappelle l'existence d'une ligne budgétaire auprès de la ligue de 5000 euros pour du petit équipement à destination des Présidents de club.

Poursuivant son intervention, Jean Wallach indique que la formation pour le CQP AMT va prendre fin en mars 2018. Prochainement il y aura un site en e-learning et un nouveau CQP arrive, celui d'animateur.

Jean Wallach termine en rappelant que le Padel qui nous vient d'Espagne est en plein développement et qu'il génère pour la Fédération, des licenciés supplémentaires selon les espoirs attendus avec cette nouvelle discipline.

Florence Pocheron-Luyat prend la parole quelques instants pour remercier vivement Jean Wallach pour son accompagnement et intervention.

François Bardin et Charlotte Trouiller procèdent une nouvelle fois à l'appel des clubs pour venir voter à l'élection de la délégation à l'AG de la FFT. Ils les appellent deux par deux, utilisent les isolements pour voter, signent et déposent le bulletin dans l'urne.

A l'issue du vote de tous les clubs présents, François Bardin annonce la fin du scrutin et les urnes sont emmenées dans la salle de dépouillement.

Les membres de la commission régionale des litiges sont présents pour observer le dépouillement, ainsi que les quatre scrutateurs (Joël Esmenjaud, Gilles Teillon, Virginie Aymé-Lecerf et Christian Gillet, désignés au préalable par Florence Pocheron-Luyat).

Pendant le dépouillement du second vote Florence Pocheron-Luyat reprend la parole et procède à la remise des distinctions.

Au titre du Trophée Chatrier, les clubs honorés sont les suivants :

- Le TC Bellegarde, n°1, reçoit un chèque de 285€
- Le TC Lagnieu, n°2, reçoit un chèque de 240€
- Les 3 clubs suivants ex-aequo : le TC Trévoux, le TC Bourg et le TC Miribel reçoivent chacun un chèque de 80€.

Les présidents ou représentants de ces clubs sont appelés successivement pour récupérer le chèque alloué.

Parole est alors donnée à de **Franck Rigon, Président du CDOS.**

Le Président du CDOS, Franck RIGON fait d'abord part de son plaisir d'assister à cette Assemblée Générale Elective et remercie Florence POCHERON-LUYAT de lui donner l'occasion d'être là.

Il indique à l'assistance qu'il a été élu depuis 9 mois seulement et qu'il a déjà rencontré de nombreux dirigeants de comités. Il rappelle que le CDOS entretient depuis toujours d'excellentes relations avec le Comité de l'Ain de Tennis qui fait toujours acte de présence.

Il indique par la suite que les commissions du CDOS sont à la disposition des comités, mais aussi des clubs, et que dans ce cadre, il organise des formations décentralisées sur de nombreux thèmes

intéressant tous les bénévoles. Ces derniers peuvent aussi être mis à l'honneur lors de la Soirée des Champions qui réunit tous les comités sportifs.

Après avoir remercié Monsieur Franck Rigon, Florence Pocheron-Luyat redonne la parole au représentant de la Commission Régionale des Litiges pour qu'il annonce le résultat de l'élection de la délégation à l'AG de la FFT au titre du Comité de l'Ain de Tennis.

Le président de séance reprend la parole pour annoncer le résultat du 2^{ème} vote : « sur 375 voix totales, il y a 307 voix exprimées, 4 bulletins blancs et nuls, soit 303 suffrages valablement exprimés. »

Ont obtenu :

- La liste conduite par Sylvie Delay, 87 voix
- La liste conduite par Florence Pocheron-Luyat, 216 voix.

Est donc élue déléguée titulaire : Florence Pocheron-Luyat pour l'AG de la FFT en février 2018 et Alain Klumpp, élu délégué suppléant.

Accompagnée par Jean Wallach et Patrick Luquet, la Présidente, Florence Pocheron-Luyat procède aux remises de récompenses à tous les bénévoles qui se sont distingués pour leur engagement et qui ont été proposés pour 2017 pour la reconnaissance de la FFT.

Avant de les appeler successivement Florence Pocheron-Luyat précise que le choix des médaillés a été opéré en Juillet, bien avant le début de la campagne.

Pour la médaille de Bronze, sont nominés : Jean-Marc Costa (TC St Rambert en Bugey), Bruno Ganivet (TC Reyrieux), Patrick Luquet (TC St Maurice), Adeline Perrier (TC Neuville les Dames), François Almodovar (Bugey Rhône Tennis).

Pour la médaille d'Argent est nominé, Christian Gillet (TC Lent Servas),

Et pour la plus haute distinction avec la médaille de Vermeil sont désignés : Gérard Delay (TC Bourg) et Gérard Bon (AS Péronnas).

Florence Pocheron-Luyat reprend la parole pour préciser qu'elle accueille les résultats de l'élection avec beaucoup d'émotions et d'humilité. Elle remercie chaleureusement tous les Présidents et délégués pour ce témoignage de confiance décisif pour l'avenir du tennis dans l'Ain au travers du programme de **la liste « Avantages Clubs »** jusqu'en 2020.

Le choix opéré engage toute la nouvelle équipe élue qui aura pleinement à cœur de mettre en œuvre le programme plébiscité. Elle renouvelle ses vifs remerciements à toute l'équipe qui l'a accompagnée durant le dernier mandat dont Michel Ceddia et Loïc Durand pour le travail de qualité fourni pendant 5 ans. Elle termine en invitant les membres du nouveau Comité Directeur à la rejoindre et les présidents présents à aller voter le 20 janvier 2018 pour l'AG Elective de la Ligue ARA à Seyssins.

Au moment de clôturer cette assemblée, la Présidente du Comité remercie bien sincèrement tous les intervenants ainsi que M. Jean-Jacques Bertrand pour leur présence et la qualité de leurs interventions ainsi que ceux qui ont contribué à l'organisation de cette assemblée, tout spécialement les trois membres de la commission ainsi que Jacky Bourgin (calcul du quorum), Patrick, Yannick et Charlotte.

Florence Pocheron-Luyat prononçant la clôture des débats à 17H30 invite tous les présents à rejoindre l'espace cocktail après leur avoir souhaité de bonnes fêtes de fin d'année avec leur famille.

Patrick LUQUET

Secrétaire Général Adjoint du Comité de l'Ain

Florence Pocheron-Luyat

Présidente du Comité de l'Ain

